

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE**

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage.

Que lors de la séance tenue le 11 août dernier, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le PREMIER projet de « règlement no 2025-01 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements afin d'introduire des dispositions concernant les dômes utilisés à des fins industrielles et de permettre plus d'un bâtiment principal utilisé à des fins industrielles par terrain. »

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 septembre 2025 à 19 h, à la salle du conseil sur le PREMIER projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que le premier projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que le premier projet de règlement vise à :

- **Introduire des dispositions concernant les dômes utilisés à des fins industrielles:**
 - *Ce type de construction pourra être permise dans la zone Cld-1 en respectant certaines normes;*
- **Permettre plus d'un bâtiment principal utilisé à des fins industrielles par terrain :**
 - *Habituellement, un seul bâtiment principal peut être autorisé par terrain. Désormais, les bâtiments utilisés à des fins industrielles n'auraient plus cette exigence.*

Que la zone Cld-1 est bordée au nord par le chemin Keenan;

Que la disposition permettant plus d'un bâtiment principal utilisé à des fins industrielles par terrain s'applique à l'ensemble de la municipalité.

Que le premier projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 1257, Route 243 à Canton de Melbourne.

DONNÉ À CANTON DE MELBOURNE, CE 20^{ÈME} JOUR DU MOIS D'AOÛT 2025

Cindy Jones, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière